

Inaugurer cette assemblée générale et prendre la suite de Michel Humbert après 24 années à la présidence du Scare, est un grand changement. Dans un esprit plus collégial et pour faire face à tous les enjeux actuels, nous avons proposé, Aline Rolland et moi-même, Stéphane Libs, d'assurer une co-présidence et nous avons été élus.

Le Conseil d'administration du SCARE s'est en partie renouvelé et compte des membres plus anciens et des nouveaux : Christine Beauchemin-Flot (Le Sélect à Antony) ; Sylvain Clochard (Le Concorde, Nantes) co-vice-présidents, Denis Blum, trésorier, Pascal Robin (Les 400 Coups, Châtellerauld) secrétaire, Martin Bidou (Louxor et Nouvel Odéon Paris, Astrée et Forum Chambéry, Club Grenoble, Sémaphore Nîmes ...), Bruno Boyer (Cinéma du Palais, Créteil), Paul-Marie Claret (Méliès, Saint-Etienne), Aurélia Di Donato (Les Ecrans de Paris), Céline Delfour (Nestor Burma, Montpellier), Yves Méjean (Le Dôme Albertville, Chantecler Ugines).

Nous souhaitons vous exprimer tout d'abord notre plaisir à nous retrouver régulièrement et à travailler ensemble, parmi une équipe représentative de la diversité de l'exploitation Art & Essai. Nos échanges sont toujours enrichissants, dans un respect mutuel des avis de chacun et dans une envie commune de réfléchir aux sujets qui nous animent, et ceci dans une atmosphère toujours conviviale. Ces échanges communs déterminent nos actions et définissent notre syndicat. Nous sommes appuyés pour ce faire de notre déléguée générale, Béatrice Boursier, que je souhaite remercier pour son implication, son suivi et sa force de proposition.

Cette année a donc été une année de transition. La passation des fonctions a eu lieu progressivement, avec une répartition des tâches entre les membres du bureau : Aline occupe le siège du Scare depuis juin au Conseil Fédéral de la FNCF. Elle fait partie depuis le mois de mars de la toute nouvelle commission d'aide à la reprise des salles. Christine Beauchemin-Flot siège à la Commission Nationale Art & Essai et plusieurs membres du Conseil d'Administration font partie de chacune des commissions régionales Art & Essai. J'ai intégré le comité de réflexion de la FNCF et le bureau depuis la fin de l'année 2015. La commission Art & Essai de la FNCF que je préside désormais, a été relancée, avec l'arrivée de nouveaux membres.

Le CA s'est mis en place et il est aujourd'hui pleinement investi. L'installation s'est opérée aux côtés d'autres instances renouvelées : la FNCF qui a élu un nouveau bureau et un nouveau Président voici deux ans, l'AFCAE qui a également changé de présidence l'année dernière. De nouveaux interlocuteurs au CNC ont pris leur fonction récemment : Xavier Lardoux, directeur du cinéma, Corentin Bichet qui a la lourde responsabilité du service de l'exploitation.

C'est dans un esprit d'ouverture et de dialogue que nous avons pris nos marques avec chacune de ces instances et les autres organismes professionnels d'exploitants et de distributeurs en particulier.

Esprit d'ouverture et dialogue, il en faut car les défis sont nombreux et l'actualité de notre secteur a été et continue à être dense.

Rappelons tout d'abord les chiffres de fréquentation de l'année écoulée : 2015 a enregistré un léger recul de moins 1,4 % pour l'ensemble de l'exploitation par rapport à une année 2014 de référence. Le baromètre A&E, que la société Comscore (ex-Rentrak) a mis en place pour le SCARE, nous a indiqué que les salles Art & Essai avaient suivi cette tendance. Mais, plus précisément, le baromètre a révélé un recul de 6 % pour les salles classées des grandes villes, de catégorie A et B, dont la programmation est composée à plus de 80 % de films recommandés Art & Essai. Ce recul est également observé dans la part de programmation Art & Essai d'autres salles. Certains ont connu des baisses encore plus importantes. Ainsi, le bilan du CNC paru la semaine dernière, fait état d'une baisse des entrées sur les films Art & Essai de 6,8 % par rapport à 2014, ce qui ramène leur part de marché à 20,3 %. Ce chiffre est en baisse depuis 2009, alors que le marché des films non Art & Essai est en hausse.

L'année écoulée, nos salles ont souffert de l'insuffisance de succès Art & Essai. Les événements dramatiques de janvier et de novembre 2015 qui ont touché le pays, ont eu des répercussions dans les salles de spectacle et les cinémas. Au-delà de l'émotion, les mesures de sécurité ont eu un impact sur les séances scolaires accueillies principalement dans les salles Art & Essai. Dans ces périodes, le public est sans doute plus enclin à se diriger vers le divertissement, malgré un nécessaire besoin de compréhension et de connaissance, les sujets forts des films que nous avons l'habitude de montrer, ont été noyés par l'actualité.

De plus, l'été dernier a été particulièrement pauvre en sorties Art & Essai, ce qui, au vu d'autres périodes où les films se cannibalisent, est incompréhensible.

Dans le même temps, les notifications et les paiements de la subvention Art & Essai ont subi un retard, particulièrement dommageable pour nos salles dans ce contexte. L'incident a mis l'accent sur la fragilité économique des salles, pour lesquelles la subvention est vitale dans une trésorerie, puisqu'elle vient récompenser un travail effectué et des sommes engagées 12 à 18 mois auparavant.

Le SCARE s'est mobilisé rapidement pour que ce retard puisse être contenu. Nous remercions les équipes du service de l'exploitation du CNC d'avoir fourni tous leurs efforts en ce sens.

Nous avons donc accueilli avec enthousiasme la mission que le CNC a confiée à Patrick Raude en vue de la modernisation du classement Art & Essai.

Ce rapport a constitué l'un des principaux axes de travail de notre syndicat à la fin de l'année 2015 et au début de l'année 2016. Le SCARE y a donc travaillé, a été reçu par Patrick Raude et a fourni une contribution écrite dans laquelle il a formulé des propositions concrètes, techniques et de fond, nourries de l'expérience de terrain de ses adhérents.

Nous sommes convaincus qu'il faut mieux valoriser tout ce qui caractérise le travail d'une salle Art & Essai : programmation, animation, communication, éducation à l'image ... Nous avons également soumis des idées pour simplifier la rédaction des dossiers de candidature pour les salles, afin de faciliter le travail des commissions et accélérer la procédure.

Nous sommes satisfaits de constater que certaines des propositions de Patrick Raude vont dans le sens de nos vœux, notamment la reconnaissance des travaux des commissions régionales, la valorisation des labels et de la diffusion des films les plus fragiles, une procédure plus légère et en particulier pour les salles dont la subvention est inférieure à 10 000 euros, un élargissement de l'aide à la programmation difficile, un effet correcteur dans l'indice pour rééquilibrer les salles de 1 à 3 écrans. Nous remercions Patrick Raude d'avoir bien appréhendé toutes les subtilités de notre métier et nous sommes sensibles à ses propositions qui tiennent compte de l'ensemble des salles dans toute leur diversité. Nous sommes ravis de l'annonce déjà effectuée hier par la Présidente du CNC de l'augmentation de l'enveloppe Art & Essai et souhaitons que cette augmentation soit suffisante pour atteindre les objectifs. Nous restons disponibles et mobilisés dans les mois à venir pour accompagner les mesures qui seront prises suite à ces propositions.

En plus de cette mission, l'année a été dense pour l'actualité des salles Art & Essai. Les membres du CA se sont impliqués pour fournir réflexions et travaux. La mission confiée à Jean-Marie Dura, avec pour objet la salle de demain, en fait partie. Le SCARE a développé des idées sur la place centrale de la salle Art & Essai dans la cité, son rôle de lien social et une ouverture des lieux sur des activités connexes liées au cinéma. Une intégration dans les politiques de la ville doit être opérée, en partenariat avec les politiques culturelles. Le besoin de modernisation et d'agrandissement de nombreux lieux a été également souligné. Un accompagnement financier et réglementaire est nécessaire pour faciliter ces évolutions.

De même, la transmission des cinémas est un enjeu majeur. Nous nous félicitons de la mise en place de la commission d'aide à la reprise de salles du CNC et de l'IFCIC, qui va permettre de concrétiser des vocations.

C'est également par le renouvellement des équipes, qui apporteront des idées novatrices, que le renouvellement des salles s'opérera et en cela, la formation à nos métiers doit être une priorité.

Lors du renouvellement de l'agrément des cartes illimitées, le SCARE s'est mobilisé par un courrier avec l'AFCAE et l'ARP, pour pointer les dysfonctionnements pour les exploitants garantis, puis a été auditionné par la commission d'agrément. Nous notons avec satisfaction le vote par le parlement de la loi Liberté et Création, contenant un article à ce sujet qui pourra permettre de clarifier les textes.

Le SCARE a également fourni une contribution à la réflexion lancée par le CNC en vue de la préparation des nouvelles conventions CNC / Régions, qui seront signées pour la période 2017/2019. Il est absolument nécessaire que l'exploitation, la diffusion (en particulier des films co-produits en régions), la formation des personnels des salles salariés et bénévoles, et l'éducation à l'image soient pris en compte et mieux accompagnés par les régions. Le rôle des associations régionales est évidemment essentiel et doit être réaffirmé. Nous avons noté l'annonce faite hier par Frédérique Bredin de l'introduction d'un volet exploitation dans les futures conventions par une possibilité d'aide à l'emploi d'animateurs. Nous suivrons avec attention sa mise en application.

La reprise du volet diffusion des Assises du cinéma a eu lieu dans un contexte agité. La signature de l'accord sur les engagements de programmation et de diffusion a demandé un investissement considérable ces dernières semaines. Merci au groupe de négociation de la FNCF d'avoir porté les positions de l'exploitation aux réunions, ainsi qu'à l'AFCAE. Nous avons consacré les discussions du comité de réflexion et du bureau de la FNCF ces derniers mois, aux travaux préparatoires de l'accord. Nous espérons qu'il permettra aux salles situées dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants un meilleur accès aux films Art & Essai porteurs ; Les questions de programmation et un meilleur fonctionnement dans les relations distributeurs / exploitants sont au cœur des préoccupations du SCARE depuis plusieurs mois. Nous avons créé deux espaces de rencontres et de dialogue entre nos deux professions : le groupe du Louxor et les ateliers des sorties, ce dernier en collaboration avec le GIE DIRECT. Nous l'évoquerons plus précisément dans le rapport d'activité.

Il est crucial aujourd'hui que des règles soient établies pour permettre une meilleure exposition et un meilleur accès aux films dans nos salles. Nous sommes garants de la diversité, en comptant seulement une moyenne de 4 écrans par établissement. La situation est devenue ces derniers mois ingérable pour de nombreuses salles qui ne parviennent plus à suivre les cadences effrénées qu'on leur impose en nombre de films et en nombre de séances. Les rapports de force sont divers : placements tardifs sur des dates de programmation déjà encombrées, manque de visibilité induit par des confirmations de programmation tardives qui provoquent des effets en chaîne nuisibles aux films, durcissement des exigences sur le nombre de séances, concentration des copies dans les grandes agglomérations et problèmes d'accès dans les autres catégories. Nos spécificités de programmation doivent être mieux prises en compte. Le plein-écran n'est évidemment pas envisageable pour les mono-écrans, mais n'est pas non plus la solution la plus optimale pour la majorité de nos établissements. Nous attendons donc avec impatience la recommandation de la Médiatrice à ce sujet.

Par ailleurs, c'est une évidence mais il semble qu'il faille le rappeler sans cesse : nos salles sont des entreprises commerciales ou associatives et pour assurer un équilibre économique il faut aussi diffuser des films d'auteurs porteurs, nécessaires locomotives pour les films plus fragiles. Les solutions à trouver doivent prendre en compte cette réalité que beaucoup méconnaissent. Des nombreuses contre-vérités circulent à ce sujet.

Nous comptons sur la Médiatrice pour nous accompagner dans ce travail et anticiper les difficultés, notamment par des recommandations qui reconnaissent nos caractéristiques. Nous sommes à sa disposition pour y travailler ensemble. Si les problèmes ne peuvent être évités, les adhérents qui le souhaitent peuvent nous solliciter pour les accompagner dans leurs médiations. Nous sommes également intervenus et continueront à le faire chaque fois que nécessaire par des médiations communes.

Précisons que la défense de nos adhérents s'effectue sur l'ensemble de leurs activités de programmation de films Art & Essai ou non, cette partie fût-elle minoritaire.

Enfin, l'après-VPF va bouleverser notre éco-système. Un fonctionnement à double vitesse est déjà en place. Certaines salles ont amorti leur matériel et d'autres facturent encore des VPF. Il faut réfléchir à la manière dont nos salles vont pouvoir renouveler le matériel et faire face aux nombreux coûts propres au numérique à long terme.

Notre secteur doit se renouveler, mais il doit le faire en pérennisant les valeurs communes que nous portons. La profession, grâce à la volonté publique, a su créer un modèle vertueux et moral basé sur la solidarité, qu'il convient de maintenir à tout prix.

Cette année, nous nous sommes gardés de nourrir les polémiques variées qui ont souvent agité de manière schizophrène les débats. Nous préférons à l'agitation, la modération et la pédagogie. Comme vous l'avez compris, le SCARE porte de nombreux projets et il est au cœur des discussions avec l'ensemble des acteurs de notre profession. Nous souhaitons poursuivre dans cette direction et faire face aux enjeux à venir avec sérieux, acuité et le soutien actif de tous.

Rapport d'activité

De nouveaux adhérents continuent à rejoindre le SCARE, qui compte aujourd'hui 372 cinémas avec 663 écrans. En deux ans, ce sont 45 cinémas et 90 écrans qui ont choisi d'adhérer.

En dehors du travail mené sur les différents dossiers qui ont fait l'actualité cette année, le SCARE a organisé des groupes de travail réguliers, composés d'administrateurs et d'adhérents qui se sont portés volontaires pour participer aux actions collectives.

- Le groupe **Baromètre Comscore (ex Rentrak)/ Scare** – Christine Beauchemin-Flot et Martin Bidou.

Le baromètre est effectif depuis l'année dernière. La société a développé cet outil pour le SCARE. Il permet d'observer les évolutions des entrées des salles Art & Essai par rapport à la semaine précédente, à l'année précédente et de les comparer au marché global. C'est un instrument encore en évolution. Il renseigne également de façon détaillée sur les entrées des salles Art & Essai de catégorie A et B, situées dans les grandes villes, programmant à plus de 80 % de séances de films recommandés. Ce dernier chiffre offre un focus sur le marché purement Art & Essai, films et salles.

Le baromètre est publié dans la presse professionnelle chaque semaine (Film Français et Ecran Total). Et chaque mois, une page du cahier des exploitants d'Ecran Total est consacrée à l'interview d'un exploitant Art & Essai différent qui le commente et analyse la fréquentation dans sa propre salle. Le baromètre permet ainsi de donner chaque mois un éclairage sur une salle Art & Essai différente. ComScore continue à proposer de nouvelles études du marché Art & Essai, avec notamment les pourcentages d'entrées de chaque film recommandé dans les salles Art & Essai. Ces études seront disponibles sur le site du SCARE.

- **Formations, Questions sociales, transmission** : Paul-Marie Claret, Aurélia Di Donato, par ailleurs membre de la commission des Questions Sociales de la FNCF, Aline Rolland et Flore Tournois.

Le groupe travaille à l'adaptation des formations existantes aux particularités des salles Art & Essai et à initier des formations spécifiques.

Pour commencer, un questionnaire vous a été envoyé pour cerner plus précisément vos besoins, vos attentes et vos freins en matière de formation. Il est important que vous preniez le temps de répondre à ce type de questionnaires qui nous permet de mieux appréhender les situations.

La transmission de nos établissements est la deuxième action de ce groupe. Aline Rolland siège à la commission d'aide à la reprise de salles initiée par le CNC en partenariat avec l'IFCIC. La commission a débuté ses travaux en mars dernier.

Nous avons également mis en place une cellule « conseils à la reprise de salles ». Des membres du CA et adhérents qui ont eux-mêmes repris des salles, sont disponibles pour répondre aux questions de futurs acquéreurs. Nous souhaitons développer cet axe, qui représente un enjeu majeur pour le futur de nos salles.

- **Groupe exploitation** : Aurélia Di Donato, Miche Humbert, Isabelle Tarrieux.

Le SCARE négocie des tarifs spécifiques auprès des prestataires et des fournisseurs ou des solutions de mutualisation, dans l'intérêt de tous ses adhérents.

- **Relations distributeurs / exploitants** :

Le groupe est composé de Christine Beauchemin-Flot, Jacques Fretel, Bruno Boyer, Céline Delfour.

Deux rendez-vous ont été initiés :

- *Le groupe du Louxor*, est un groupe de travail qui réunit une vingtaine de membres distributeurs indépendants et exploitants Art & Essai. Il se réunit tous les trois mois environ pour dialoguer, échanger, réfléchir et travailler ensemble à l'amélioration des conditions de sortie des films.

Le groupe a notamment travaillé sur des exemples concrets de sorties de films divers, en relevant les entrées sur un panel de villes, et observé les partages de copies et les entrées suivant le nombre de séances.

- *L'atelier des sorties*, est un rendez-vous proposé avec les distributeurs du groupement Direct. Trois ou quatre distributeurs viennent présenter aux exploitants la stratégie d'une sortie à venir. Ils présentent les outils marketing, la promotion, les partenariats mis en place, et réfléchissent avec les exploitants à la pertinence de ces outils et échangent des idées et des suggestions pour mieux répondre aux besoins et apporter des améliorations. Ces ateliers ont lieu à Paris ou en régions, lors du festival de La Rochelle ou de rencontres cinématographiques régionales, comme à Gérardmer en mars dernier, pour permettre à tous d'y assister.

Enfin, comme nous l'avons évoqué, le SCARE accompagne ses adhérents auprès de la Médiatrice, soit de manière groupée sur des cas similaires ou sur des cas particuliers en assistant un adhérent en réunion de conciliation.

Cette année, comme vous le savez, un cas particulier s'est présenté avec la sortie de Star Wars : le réveil de la force, chez The Walt Disney Company. Le SCARE a envoyé un courrier à Madame Laurence Franceschini, Médiatrice du cinéma, pour appuyer les demandes de ses adhérents : une dizaine de salles de grandes villes à qui le distributeur refusait une copie en VO et des mono-écrans auxquels le distributeur demandait des conditions d'exposition incompatibles avec leur nature.

Le CA du SCARE a en effet estimé que son rôle de syndicat était de soutenir ses adhérents dans l'ensemble de leur activité, art & essai comme non art & essai. Programmer une saga légendaire en VO faisant partie d'une cinéphilie, dans des salles « exemplaires » de centre-ville n'est pas nouveau. Le rôle du SCARE était de soutenir ces demandes.

Nous regrettons les réactions médiatisées de toutes parts qui à aucun moment n'ont pris le soin de se mettre en relation avec nous.

Événements et services aux adhérents Stéphane Libs et Pascal Robin.

Le SCARE a initié des partenariats :

- Le Sommet des Arcs : des inscriptions à tarif préférentiel ont été réservées aux adhérents du SCARE. L'animation d'un atelier est proposée chaque année par le SCARE sur des pratiques actuelles. Nous participons aussi à l'organisation des tables-rondes ou échanges professionnels.

- Semaine de la critique : Un mode d'emploi pour faciliter l'accès aux séances est établi pour les adhérents, depuis l'année dernière.

- Le SCARE est partenaire et propose un atelier aux Rencontres du Cinéma indépendant du SDI.

- Le Syndicat Français de la Critique de Cinéma est à votre disposition pour vous conseiller si vous souhaitez animer un débat avec un journaliste-critique spécialiste d'un auteur ou d'une cinématographie.

- Des collaborations ont été entreprises avec l'Institut Français : le SCARE a recommandé des exploitants adhérents en tant qu'intervenants pour les journées de formation à l'attention des responsables cinéma des Instituts Français à l'étranger. Par ailleurs, un workshop a été établi en Argentine à l'attention des directeurs de salles et en collaboration avec une association de réalisateurs argentins. Un adhérent s'y rendra au mois de juin, afin de présenter tous les aspects du fonctionnement d'une salle Art & Essai en France et établir un échange avec ses homologues.